

PRISONNIER DE CHILLON.

AVERTISSEMENT.

Lorsque ce poëme fut écrit, je ne connaissais pas suffisamment l'histoire de Bonnavard, autrement j'aurais cherché à agrandir mon sujet en parlant de son courage et de ses vertus; je dois les renseignements suivants à la bonté d'un citoyen de la république de Genève, qui s'honore de cet homme digne des meilleurs temps de l'antique liberté.

« François de Bonnavard, fils de Louis de Bonnavard, originaire de Seyssel et seigneur de Lunes, naquit en 1496. Il fit ses études à Turin. En 1510, Jean-Aimé de Bonnavard, son oncle, lui résigna le prieuré de Saint-Victor, qui aboutissait aux murs de Genève et qui formait un bénéfice considérable.

« Ce grand homme (Bonnavard mérite ce titre par la force de son âme, la droiture de son cœur, la noblesse de ses intentions, la sagesse de ses conseils, le courage de ses démarches, l'étendue de ses connaissances et la vivacité de son esprit).— ce grand homme, qui excitera l'admiration de tous ceux qu'une vertu héroïque peut encore émouvoir, inspirera encore la plus vive reconnaissance dans les cœurs des Genevois qui aiment Genève. Bonnavard en fut toujours un des plus fermes appuis : pour assurer la liberté de notre république il ne craignit pas de perdre souvent la sienne; il oublia son repos, il oublia ses richesses, il ne négligea rien pour affermir le bonheur d'une patrie qu'il honora de son choix. Dès ce moment il la chérit comme le plus zélé de ses citoyens; il la servit avec l'intrepidité d'un héros, et il écrivit son histoire avec la naïveté d'un philosophe et la chaleur d'un patriote.

« Il dit, dans le commencement de son *Histoire de Genève*, que, dès qu'il eut commencé à lire l'histoire des nations, il se sentit entraîné par son goût pour les républiques, dont il épousa toujours les intérêts. C'est ce goût pour la liberté qui lui fit sans doute adopter Genève pour sa patrie.

« Bonnavard, encore jeune, s'annonça hautement comme le défenseur de Genève contre le duc de Savoie et l'évêque.

« En 1519, Bonnavard devint le martyr de sa patrie. Le duc de Savoie étant entré dans Genève avec cinq cents hommes, Bonnavard

craignit le ressentiment du duc; il voulut se retirer à Fribourg pour en éviter les suites; mais il fut trahi par deux hommes qui l'accompagnaient, et conduit par ordre du prince à Grolée, où il resta prisonnier pendant deux ans. Bonnavard était malheureux dans ses voyages; comme ses malheurs n'avaient point ralenti son zèle pour Genève, il était toujours un ennemi redoutable pour ceux qui la menaçaient, et par conséquent il devait être exposé à leurs coups. Il fut rencontré en 1530 sur le Jura par des voleurs, qui le dépouillèrent et qui le mirent encore entre les mains du duc de Savoie. Ce prince le fit enfermer dans le château de Chillon, où il resta sans être interrogé jusqu'en 1536; il fut alors délivré par les Bernois, qui s'emparèrent du pays de Vaud.

« Bonnavard, en sortant de sa captivité, eut le plaisir de trouver Genève libre et réformée. La république s'empressa de lui en témoigner sa reconnaissance et de le dédommager des maux qu'il avait soufferts; elle le reçut bourgeois de la ville au mois de juin 1536; elle lui donna la maison habitée autrefois par le vicaire-général, et elle lui assigna une pension de deux cents écus d'or tant qu'il séjournerait à Genève. Il fut admis dans le conseil des deux-cents en 1537.

« Bonnavard n'avait pas fini d'être utile: après avoir travaillé à rendre Genève libre, il réussit à la rendre tolérante. Bonnavard engagea le conseil à accorder aux ecclésiastiques et aux paysans un temps suffisant pour examiner les propositions qu'on leur faisait. Il réussit par sa douceur: on prêche toujours le christianisme avec succès quand on le prêche avec charité.

« Bonnavard fut savant: ses manuscrits, qui sont dans la bibliothèque publique, prouvent qu'il avait bien lu les auteurs classiques latins et qu'il avait approfondi la théologie et l'histoire. Ce grand homme aimait les sciences et il croyait qu'elles pouvaient faire la gloire de Genève; aussi il ne négligea rien pour les fixer dans cette ville naissante. En 1551 il donna sa bibliothèque au public; elle fut le commencement de notre bibliothèque publique, et ses livres sont en partie les rares et belles éditions du quinzième siècle qu'on voit dans notre collection. Enfin, pendant la même année, ce bon patriote institua la république son héritière, à condition qu'elle emploierait ses biens à entretenir le collège dont on projetait la fondation.

« Il paraît que Bonnavard mourut en 1570, mais on ne peut l'assurer, parce qu'il y a une lacune dans le Nécrologe depuis le mois de juillet 1570 jusqu'en 1571.

SONNET SUR CHILLON.

Souffle éternel de l'âme indépendante, ô Liberté! tu n'es jamais plus brillante que dans les cachots; car là c'est dans le cœur que tu habites, — le cœur que nul autre amour que le tien ne peut captiver; et lorsque tes fils sont consignés aux fers, — et à la ténébreuse horreur d'un humide caveau, leur martyr fonde la victoire de leur patrie, et la gloire de l'indépendance vole sur les ailes de tous les vents. Chillon! ta prison est un lieu saint, et ton triste pavé un autel; — car il a été foulé par Bonnivard, et ses pas y ont laissé leur empreinte comme dans un champ! — ces traces, qu'on se garde de les effacer! elles en appellent de la Tyrannie à Dieu.

LE PRISONNIER DE CHILLON¹.

I.

Mes cheveux sont blancs², mais ce n'est pas l'œuvre des années; ils n'ont pas non plus blanchi en une seule nuit, comme cela est arrivé à d'autres à la suite de frayeurs soudaines. Ce n'est pas la fatigue qui a courbé mes membres: ils se sont rouillés dans un vil repos, car ils ont été la proie d'un cachot; et j'ai eu le sort de ceux à qui on a interdit, comme un fruit défendu, la jouissance de la terre et de l'air; mais ce fut pour la religion de mon père que j'endurai la captivité, que je recherchai la mort. Mon père est mort sur le chevalet, martyr de sa fidélité à sa croyance; et pour la même cause, ses enfants ont habité une prison ténébreuse. De sept que nous étions — nous ne sommes plus qu'un; six jeunes hommes et un vieillard ont fini comme ils avaient commencé, fiers de la rage de la persécution; l'un de mes frères sur le bûcher, et deux sur le champ de bataille, ont scellé leur croyance de leur sang, et sont morts comme leur père, pour le Dieu renié par leurs ennemis; — trois ont été jetés dans un cachot, et c'est moi qui en suis le dernier débris.

II.

Il y a sept piliers de structure gothique dans les cachots profonds et antiques de Chillon; il y a sept colonnes massives et grisâtres, qu'éclaire obscurément une lueur triste et captive, un rayon de soleil égaré et comme perdu à travers les crevasses de l'épaisse muraille, rampant sur l'humide pavé comme le météore qu'un marais exhale; et à chaque pilier il y a un anneau, et à chaque anneau une chaîne; ce fer est un métal corrodant, car sur mes membres ses dents imprimées ont laissé des marques qui ne s'effaceront plus jusqu'à ce que j'aie pour jamais quitté ce jour nouveau pour moi, et que ne peuvent supporter sans douleur mes yeux, qui n'ont point vu se lever ainsi le soleil pendant bien des années, — je n'en puis dire le nombre, j'ai cessé d'en faire le long et pénible compte le jour où le dernier de mes frères succomba et mourut, et où, vivant encore, je demeurai gisant à ses côtés.

III.

Chacun de nous fut enchaîné à un des piliers, et nous étions trois, — et pourtant chacun de nous était seul; nous ne pouvions bouger d'un seul pas, nous n'apercevions les traits l'un de l'autre qu'à la clarté pâle et livide qui nous rendait méconnaissables à nous-mêmes: ainsi réunis, — et pourtant séparés, les fers aux mains, la tristesse au cœur, c'était une douceur encore, dans cette privation des éléments purs de la terre, de pouvoir converser, de nous consoler mutuellement, de nous faire part de nos espérances, de nous faire des récits d'autrefois, d'entonner des chants héroïques et courageux; mais ces chants mêmes se refroidirent; nos voix, autrefois pleines et sonores, prirent un son lugubre et discordant; on eût dit l'écho des murs de la prison; peut-être était-ce une illusion, — mais elles me semblaient avoir perdu leur accent accoutumé.

IV.

J'étais l'aîné des trois, c'était à moi à soutenir le courage des autres et à les consoler; — je fis de mon mieux et les autres aussi. Le plus jeune, que mon père aimait parce qu'il

avait les traits de notre mère, — avec ses yeux bleus comme l'azur du ciel, c'est pour lui surtout que j'étais douloureusement ému; et comment ne pas l'être en voyant pareil oiseau dans un tel nid? car il était beau comme le jour, — (quand le jour était beau pour moi comme pour les aiglons, alors que j'étais libre), — beau comme un jour polaire, cet enfant du soleil au vêtement de neige, dont la durée embrasse la longue clarté d'un été sans sommeil; il en avait la pureté et l'éclat. Doué d'une gaieté aimable, il n'avait de larmes que pour les malheurs d'autrui, et alors elles coulaient abondantes comme les ruisseaux qui sillonnent le flanc des montagnes, à moins qu'il ne pût soulager les maux dont il ne pouvait supporter la vue.

V.

L'autre avait une âme aussi pure; mais la nature l'avait formé pour combattre contre son espèce; robuste de corps, son intrépidité eût bravé le monde entier armé contre lui; il était fait pour mourir avec joie en combattant au premier rang, — mais non pour languir dans les chaînes. Le bruit de ses fers abattit son courage, je le vis s'affaïsser en silence. — Peut-être en fut-il de même de moi; mais je me fis effort pour ranimer ces restes d'une famille si chère. C'était un chasseur des montagnes, il y avait poursuivi le daim et le loup; pour lui ce cachot était un gouffre, et des pieds captifs le pire de tous les maux.

VI.

Au pied des murs de Chillon, le lac Léman étend ses vastes ondes à une profondeur de mille pieds; c'est du moins ce qu'a mesuré la sonde, du haut des blancs créneaux que les flots environnent³; vagues et murailles forment autour de ce lieu un double rempart, et en font comme une tombe vivante. Le caveau sombre où nous étions est situé au-dessous de la surface du lac; chaque jour nous entendions les clapotements de l'onde résonner au-dessus de nos têtes, et il m'est arrivé, quand un vent impétueux se jouait dans le ciel, heureux et libre, de sentir son écume pénétrer à travers les barreaux; et alors le roc lui-même s'ébranlait, et moi je n'en

étais point ému, car j'aurais vu venir en souriant la mort, qui m'eût affranchi de mes fers.

VII.

J'ai dit que le moins jeune de mes frères était plongé dans l'accablement; j'ai dit que son cœur puissant languissait abattu; il refusait toute nourriture, non parce qu'elle était rude et grossière, car nous étions habitués au régime des chasseurs, et c'était là le moindre de nos soucis; au lait de la chèvre des montagnes on avait substitué l'eau des fossés; notre pain était celui qu'ont trempé les larmes des captifs depuis des milliers d'années, depuis le jour où pour la première fois l'homme condamna son semblable à vivre comme une brute dans une cage de fer. Mais qu'était cela pour lui et pour nous? Il n'y avait pas là de quoi affaiblir son courage ou son corps; l'âme de mon frère était de celles qu'eût glacées le séjour même d'un palais, sans la faculté de parcourir les flancs escarpés de la montagne et d'y respirer un air libre. Mais pourquoi différer encore la vérité? — Il mourut. Je le vis, et je ne pus soutenir sa tête ni atteindre jusqu'à sa main mourante, — pas même quand la mort l'eût glacée, malgré les inutiles efforts que je fis pour briser ou ronger mes fers. Il mourut, — et ils détachèrent sa chaîne et creusèrent pour lui une étroite fosse dans le sol humide de notre prison. Je les suppliai en grâce de l'inhumer dans un endroit éclairé par le jour; — c'était une pensée folle, mais je me figurais que même après sa mort ce cœur d'homme libre ne pouvait reposer dans un semblable cachot. J'aurais pu m'épargner cette inutile demande; — ils ne firent qu'en rire froidement, — et l'enterrèrent là: une terre aplatie et sans gazon recouvrit celui qui nous était si cher; au-dessus resta suspendue sa chaîne vide, digne monument d'un par eil homicide!

VIII.

Mais lui, le favori, la fleur de notre maison, le plus aimé de tous depuis sa naissance, l'image de sa mère par sa beauté, l'enfant chéri de la famille, l'objet de la suprême pensée d'un père martyr et de ma dernière sollicitude, celui

pour qui je ménageais ma vie, afin qu'il fût moins malheureux maintenant et libre un jour; lui aussi qui jusque-là avait conservé une gaieté naturelle ou inspirée, lui aussi fut atteint, et je vis de jour en jour cette jeune fleur se flétrir sur sa tige... O Dieu! c'est quelque chose d'effrayant à voir que le départ de l'âme humaine, sous quelque forme que ce spectacle se présente : — je l'ai vue s'échapper au milieu des flots de sang : — je l'ai vue sur les vagues courroucées de l'Océan, lutter dans l'agitation d'une agonie convulsive; j'ai contemplé sur sa couche pâle et sépulcrale le Crime en proie à ses terreurs délirantes : mais c'étaient là des spectacles d'horreur. — Ici rien de semblable; ici une mort lente, mais sûre; il s'éteignit dans une résignation si calme; il se vit décliner, dépérir avec tant de tranquillité et de douceur; sans une larme pour lui-même, son âme tendre ne s'affligeait que sur ceux qu'elle laissait après elle; et pendant tout ce temps sa joue avait une fraîcheur qui semblait donner un démenti à la mort, et dont les teintes ne disparurent que lentement et par degrés, comme les couleurs d'un arc-en-ciel qui s'efface. — Ses yeux conservaient un éclat transparent qui illuminait en quelque sorte la prison; pas une parole de murmure, — pas un soupir sur sa fin prématurée, — quelques mots d'entretien des jours meilleurs, — quelques mots d'espérance pour soutenir mon courage; — car j'étais accablé par le sentiment de cette perte, la dernière et la plus grande de toutes; et puis les soupirs arrachés à la faiblesse de la nature expirante, et qu'il s'efforçait d'étouffer, devinrent de moments en moments plus lents et plus rares : j'écoutai, mais je n'entendis plus rien; — j'appelai, car mes craintes m'avaient rendu insensé; je savais que mes cris étaient vains; mais mon effroi ne voulait pas des conseils de ma raison : j'appelai, il me sembla entendre un son. D'un bond impétueux je brisai ma chaîne; je m'élançai vers lui : — il n'était plus; seul je restais dans ce noir séjour, seul je vivais, seul je respirais l'air humide et maudit de mon cachot; le dernier, le seul, le plus cher anneau qui existât encore entre moi et le gouffre éternel, et qui me rattachât à

ma race malheureuse, venait de se rompre en ce lieu fatal. De mes deux frères, l'un était sous terre, l'autre dessus, — tous deux avaient cessé de vivre : je pris cette main qui était là immobile; hélas! la mienne était tout aussi froide; je n'avais plus la force de me mouvoir, mais je sentis que j'étais vivant encore, sentiment qui rend l'âme frénétique quand nous savons que ceux que nous aimons ne le seront plus jamais. Je ne sais pourquoi je ne pus mourir; je n'avais plus d'espérance terrestre, — mais j'avais la foi, et elle m'interdisait une mort égoïste.

IX.

Ce qui m'arriva alors en ce séjour, je ne le sais pas bien, — je ne l'ai jamais su; — je perdis d'abord l'impression de la lumière et de l'air, puis aussi de l'obscurité : je n'avais aucune pensée, aucun sentiment, — rien; — j'étais comme une pierre parmi ces pierres, je végétais aussi inerte que le rocher stérile au milieu des brouillards; pour moi tout était vide, froid, décoloré; ce n'était ni la nuit — ni le jour; ce n'était pas même la lumière du cachot, si insupportable à ma vue fatiguée : c'était un vide absorbant l'espace, une immobilité — sans lieu fixe; il n'y avait pour moi ni étoiles, — ni terre, — ni temps, — ni devoir, — ni changement, — ni vertu, — ni crime, mais le silence, et une respiration muette qui ne tenait ni de la vie ni de la mort; une mer de repos stagnant, mer sombre, sans limite, silencieuse, immobile.

X.

Une lueur arriva à mon cerveau : — c'était le gazouillement d'un oiseau; il cessa, puis recommença; jamais l'oreille n'entendit de chant aussi doux; la mienne en fut reconnaissante; mes yeux surpris et charmés errèrent autour de moi, et en cet instant ils ne virent pas ma misère; mais peu à peu mes sens reprirent leur cours accoutumé; je vis le pavé et les murs de ma prison se clore sur moi comme auparavant; je vis la vacillante lueur du soleil ramper comme elle avait fait jusqu'à ce jour; mais dans la crevasse qui lui

laissait un passage était posé cet oiseau, aussi joyeux, aussi familier, et même plus, que s'il eût été sur un arbre; c'était un oiseau charmant, avec des ailes d'azur et un chant qui disait des milliers de choses, et semblait les dire toutes pour moi! Je n'avais jamais vu, je ne verrai jamais son pareil. Il semblait, comme moi, avoir besoin d'un compagnon; mais il n'était pas la moitié aussi affligé, et il était venu pour m'aimer alors qu'il n'y avait plus personne au monde qui pût m'aimer comme lui; il était venu sur le bord de mon cachot pour me consoler et me rappeler au sentiment et à la pensée. Je ne sais s'il était libre, ou s'il avait quitté sa cage pour se poser dans la mienne; mais je connaissais trop la captivité, cher oiseau, pour désirer la tienne! Je ne sais si c'était un habitant du paradis qui, sous cette forme ailée, était venu me voir; car, — le ciel me pardonne cette pensée, qui me fit tout à la fois et pleurer et sourire! je me suis souvent figuré que c'était l'âme de mon frère qui m'était venue visiter; mais il finit par s'envoler, et alors je vis bien qu'il était mortel, — sans quoi il ne serait pas ainsi parti en me laissant doublement seul, — seul comme le cadavre sous le drap mortuaire, — seul comme un nuage solitaire isolé dans le ciel par un jour radieux, alors que dans le reste du firmament brille un azur sans tache; sorte de menace déplacée, suspendue dans l'atmosphère alors que le ciel est bleu et la terre riante.

XI.

Et il se fit dans mon sort une espèce de changement; mes gardiens devinrent compatissants, je ne sais pourquoi: ils étaient accoutumés à la vue de la souffrance; mais cela fut ainsi: — on ne rattacha pas les anneaux de ma chaîne brisée, et j'eus la liberté de faire le tour de ma prison, de la parcourir dans sa largeur, puis dans sa longueur, puis dans tous les sens. Je fis aussi le tour de chaque pilier, reprenant ma promenade où je l'avais commencée, mais évitant avec soin de marcher sur la tombe de mes frères, dont aucune élévation du sol n'indiquait la place; et s'il arrivait par mégarde que mes pas profanassent leur humble sépulture, ma respi-

ration devenait pénible, oppressée, et je sentais mon cœur défaillir.

XII.

Je creusai des marches dans le mur; ce n'était pas pour m'échapper, car la terre renfermait tous ceux qui sous une forme humaine m'avaient aimé; et désormais ce globe ne pouvait être pour moi qu'une prison plus vaste. Je n'avais ni enfant, — ni père, — ni parents, — ni compagnon de misère; cette idée me vint et me fit plaisir, car rien que de penser à eux m'eût rendu fou; mais j'étais curieux de monter aux barreaux de ma fenêtre, et de reposer une fois encore sur les hautes montagnes un regard paisible et charmé.

XIII.

Je les vis: — elles étaient les mêmes, elles n'étaient pas changées comme moi; je vis sur leur sommet leurs mille ans de neige, — à leurs pieds le lac immense, et le Rhône rapide aux flots d'azur; j'entendis les torrents bondir et murmurer dans leur lit de rochers et à travers les buissons brisés; je vis de loin resplendir la ville aux blanches murailles, et des voiles plus blanches encore effleurant l'onde; j'aperçus aussi une petite île qui semblait me sourire, la seule qu'on pût découvrir: c'était une petite île verdoyante, qui ne paraissait guère plus étendue que le sol de ma prison; mais dans son enceinte il y avait trois grands arbres, et sur elle soufflait la brise des montagnes, et autour d'elle coulaient des eaux limpides; et il y croissait de jeunes fleurs aux belles couleurs, aux doux parfums. Les poissons nageaient le long des murs du château, et tous paraissaient joyeux; l'aigle volait emporté sur les ailes de l'aiglon naissant; il me sembla ne l'avoir jamais vu fuir aussi rapidement, et alors de nouvelles larmes mouillèrent mes paupières, et je me sentis troublé, — et je regrettai d'avoir quitté ma chaîne récente; et quand je redescendis, l'obscurité de mon sombre séjour retomba sur moi comme un poids pesant, comme une tombe fraîchement creusée qui se ferme sur celui que nous voulions sauver, — et cependant mon regard épuisé avait presque besoin d'un tel repos.

XIV.

Le temps s'écoula; si ce furent des mois, des années ou des jours, je l'ignore, — je n'en tenais pas le compte; je n'avais aucun espoir de rouvrir mes yeux à la lumière, et de voir dissiper les ténèbres qui les couvraient; enfin, des hommes vinrent me mettre en liberté: je ne demandai pas pourquoi, je ne m'occupai pas de savoir où l'on allait me conduire. Être libre ou prisonnier avait fini par m'être indifférent; j'avais appris à aimer le désespoir. Lors donc que ces hommes se présentèrent, et mirent fin à ma captivité, ces lourdes murailles étaient devenues pour moi une sorte d'ermitage. — Je les regardais comme ma propriété! Il me sembla presque qu'on venait m'arracher une seconde fois au toit paternel. Je m'étais lié d'amitié avec les araignées; je suivais des yeux leur silencieux travail; j'aimais à voir les souris jouer au clair de la lune; et pourquoi aurais-je été moins sensible que ces animaux? nous habitons le même séjour; et moi, leur monarque à tous, j'avais droit de vie et de mort, — et cependant, chose singulière, nous avions appris à vivre tous en paix. — Mes chaînes et moi, nous étions devenus amis, tant une longue communion contribue à nous faire ce que nous sommes: — et moi-même, ce ne fut qu'en soupirant que je me vis libre ¹.

NOTES.

¹ Lord Byron écrit ce beau poème dans une petite auberge du village d'Ouchy, près de Lausanne, où il fut retenu par le mauvais temps pendant deux jours, en juin 1816. — « Ajoutant ainsi, dit M. Moore, un attrait de plus aux environs de ce lac déjà immortel. »

² « Ma sœur m'écrivit qu'elle a lu ce poème à M. de Luc, vieillard âgé de quatre-vingt-dix ans, né en Suisse, et qu'il en a été enchanté. Il était avec Rousseau à Chillon, et il avoue que la description est scrupuleusement exacte. Je me rappelai ce nom, et voici ce que je trouvai effectivement dans *les Confessions* :

« De tous ces amusements, celui qui me plut davantage fut une promenade autour du lac que je fis en bateau avec *de Luc* père, sa bonne, ses deux fils et ma Thérèse. Nous mimes sept jours à cette tournée par le plus beau temps du monde. Je gardai le souvenir des sites qui m'avaient

frappé à l'autre extrémité du lac, dont je fis la description, quelques années après, dans *la Nouvelle Héloïse*. » (Vol. III, liv. VIII.)

« Ce de Luc nonagénaire doit être un des deux fils. Il vit en Angleterre, infirme, mais conservant toutes ses facultés. Il est extraordinaire qu'il ait vécu si longtemps, et non moins bizarre d'avoir fait ce voyage avec Jean-Jacques, et d'avoir lu dans sa vieillesse un poème d'un Anglais qui avait fait précisément la même circumnavigation. » B. 9 avril 1817.

³ Le château de Chillon est situé entre Clarens et Villeneuve. Cette dernière ville s'élève à l'extrémité du lac de Genève; le Rhône débouche à gauche de Chillon; en face sont les hauteurs de la Meillerie et la chaîne des Alpes, au-dessus de Boveret et de Saint-Gingo; derrière, un torrent descend le long d'une colline; le lac baigne les murs, et il a à cet endroit huit cents pieds de profondeur, mesure française. L'intérieur est distribué en prisons, dans lesquelles on renferma d'abord les protestants, puis après eux les prisonniers d'État. Le long du mur est une poutre noircie par le temps, et sur laquelle les prisonniers étaient exécutés. Dans les cachots sont sept piliers, ou plutôt huit: ce dernier ne fait qu'un avec la muraille. Le pavé conserve encore la trace des pas de Bonnivard, qui resta là enfermé plusieurs années. C'est près de ce château que Rousseau a placé la catastrophe qui termine son livre; c'est là que Julie tomba dans l'eau en voulant sauver un de ses enfants. Le château est vaste et s'aperçoit de très loin sur les bords du lac; les murailles sont blanches. B.

« L'histoire des premiers temps de ce château, » dit M. Tennant, qui le visita en 1821, « est très obscure. Quelques historiens placent sa fondation en 1120, et d'autres en 1255; mais on ignore le nom de son fondateur. Charles V, duc de Savoie, assiégea Chillon, disent les chroniques, et le prit en 1556. Il y trouva de grands trésors et quelques malheureux qui gémissaient dans les prisons, et au nombre desquels était le grand Bonnivard. Sur le pilier où l'on dit que cet infortuné fut enchaîné, j'ai vu, gravé à la main, le nom de l'auteur dont le beau poème a plus contribué à sauver de l'oubli les noms de Chillon et de Bonnivard que les maux réels qu'a soufferts cet infortuné. »

⁴ L'intention de Byron n'était pas de peindre en particulier le caractère de Bonnivard. Le but du poème, comme celui du célèbre morceau de Sterne sur le prisonnier, était de considérer l'effet général de la captivité, son influence délétère sur l'intelligence, jusqu'à ce que l'infortuné arrive à ne faire qu'un avec sa prison et ses chaînes. Cette dégradation mentale repose sur des faits. Dans les Pays-Bas, où la détention perpétuelle remplace la peine capitale, on en a de nombreux exemples. A certains jours de l'année, ces victimes d'une législation qui s'appelle *humaine* sont exposées sur la place publique, pour empêcher qu'on oublie leur crime et le châtement qu'il a reçu. Avec leurs cheveux gras, leurs traits hagards, leurs yeux que blesse la lumière du soleil, leurs oreilles qu'étonne ce bruit dont ils ont perdu l'habitude, ces malheureux ressemblent plutôt à des fantômes grossièrement taillés à l'image des hommes qu'à

des êtres doués d'une âme. On nous a assuré qu'ils devenaient généralement fous ou idiots, selon que l'esprit ou le corps l'emportait, lorsque tout rapport harmonieux entre eux était rompu.

On dira peut-être que ce singulier poème est plus attachant qu'agréable. La prison de Bonnivard est, comme celle d'Ugolin, un sujet trop lugubre pour que le peintre ou le poète puisse jamais parvenir à en adoucir l'horreur. Quelque sombre qu'en soit le coloris, ce poème rivalise avec les autres ouvrages de lord Byron, et il est impossible de le lire sans se sentir le cœur brisé à la vue de ce qu'a souffert cette innocente victime. WALTER SCOTT.

LE RÊVE.

I.

Notre vie est double; le sommeil a son monde à lui, monde limitrophe de ce que nous nommons à tort la mort et l'existence: le sommeil a son monde à lui, vaste domaine de fantastique réalité; et dans leur développement les rêves respirent; ils ont des larmes, des tourments, et sont susceptibles de joie; ils laissent un poids sur les pensées de notre réveil, ils enlèvent un poids aux fatigues de notre veille. Ils divisent notre être, ils deviennent une portion de nous-mêmes et de notre temps; ils sont comme les messagers de l'éternité; ils passent comme des esprits du passé, — ils parlent comme des sibylles de l'avenir, ils exercent sur nous un pouvoir, — une tyrannie de plaisir et de douleur; ils font de nous ce que nous n'étions pas, — ce qu'ils veulent; ils nous effraient des visions du passé, nous font trembler devant des ombres évanouies. — Cela est-il vrai? Le passé est-il autre chose qu'une ombre? Que sont les rêves? Des créations de l'âme? — L'âme peut produire des substances, peupler les mondes de sa création d'êtres plus brillants que tout ce qui a existé jusqu'à ce jour, et animer des formes qui survivront à toute chair. Je voudrais retracer une vision que j'ai rêvée peut-être dans le sommeil; car en elle-même, une pensée, une pensée du sommeil peut embrasser des années, et résumer une longue vie en une heure.

II.

Je vis deux êtres dans tout l'éclat de la jeunesse; ils étaient sur une colline verdoyante et d'une pente douce, la dernière d'une longue chaîne de collines qu'elle terminait comme un promontoire, excepté qu'il n'y avait pas d'océan qui baignât sa base, mais un vivant paysage, et une mer de bois et de maisons, et les demeures des hommes çà et là disséminées, et la fumée s'élevant des toits rustiques en ondoyants flocons; — cette colline était couronnée d'un diadème d'arbres rangés en cercle, qu'y avait placés non le